

# RAPPORT

Communauté de communes  
De Cèze Cévennes

# D'activités

2023

Rallye de l'environnement - Mai 2023



## *Ensemble pour être unique*

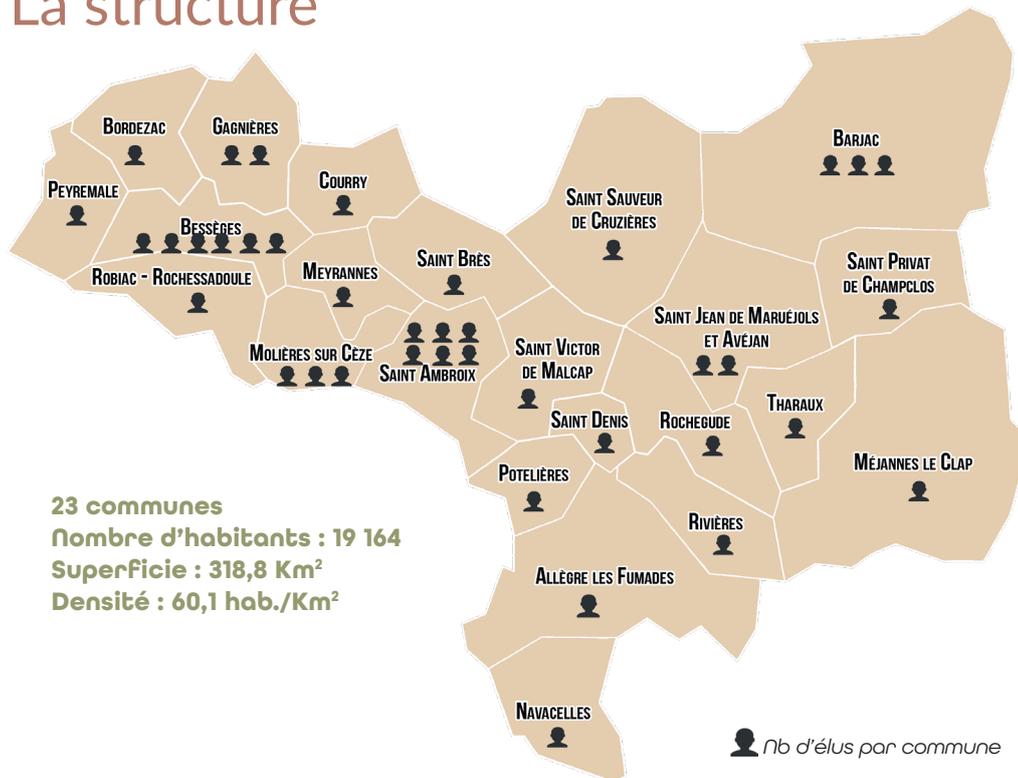
Allègre les Fumades . Barjac . Bessèges . Bordezac . Courry . Gagnières  
Meyrannes . Molières sur Cèze . Méjannes le Clap . Navacelles . Peyremale . Potelières  
Rivières . Robiac-Rochessadoule . Roche gude . Saint-Ambroix . Saint-Brès  
Saint-Denis . Saint-Jean de Maruéjols et Avéjan . Saint-Privat de Champclos  
Saint-Sauveur de Cruzières . Saint-Victor de Malcap . Tharoux

[www.ceze-cevennes.fr](http://www.ceze-cevennes.fr)



Communauté de communes  
**CÈZE-CÉVENNES**  
*Ensemble pour être unique*

# La structure



23 communes  
Nombre d'habitants : 19 164  
Superficie : 318,8 Km<sup>2</sup>  
Densité : 60,1 hab./Km<sup>2</sup>

Allègre les Fumades  
Barjac  
Bessèges  
Bordezac  
Courry  
Gagnières  
Meyrannes  
Molières sur Cèze  
Méjannes le Clap  
Navacelles  
Peyremale  
Potelières  
Rivières  
Robiac-Rochessadoule  
Rochegude  
Saint-Ambroix  
Saint-Bès  
Saint-Denis  
Saint-Jean de Maruéjols  
Saint-Privat de Champclos  
Saint-Sauveur de Cruzières  
Saint-Victor de Malcap  
Tharoux

Nb d'élus par commune

## Les élus communautaires

### Le président

- **Olivier Martin**, maire de Gagnières.

### Les vice-présidents

- **Jean-Pierre de Faria**, maire de Saint-Ambroix, en charge du développement économique et des partenariats institutionnels.
- **Bernard Portalès**, maire de Bessèges, en charge de la collecte, traitement des déchets et ordures ménagères.
- **Jean-Christophe Payan**, conseiller sur la commune de Saint-Sauveur de Cruzières, en charge du développement durable, de l'environnement et de l'agriculture.
- **Jérôme Bassier**, maire de Méjannes le Clap, en charge du tourisme, du patrimoine, de l'économie de proximité et de la communication.
- **Cyril Gilles**, conseiller sur la commune de Barjac, en charge des finances
- **Georges Vercoutère**, conseiller sur la commune de Molières sur Cèze, en charge de la mobilité et de la politique de l'habitat.
- **Sylvette Molières**, maire de Saint-Denis, en charge de la culture et de l'école de musique.
- **Geneviève Coste**, maire d'Allègre les Fumades, en charge de l'optimisation des marchés publics des déchets et des recettes, de la TEOM incitative et de la redevance spéciale.

### Elue déléguée

- **Olga Bofill**, conseillère sur la commune de Barjac, en charge de l'enfance et de la jeunesse.

### Les élus

Édouard Chaulet - Jacques Molle - Marie Hélène Malbos - Christine Roux - Claude Vigouroux - Marie Carre - Didier Cayron - Jean Bernard - Yolande Lasia Wladimir Bernard - Florence Bouis - Dominique Agniel - Bruno Cléménçon - Guy Silhol - Jean Paul André - Jean Marie Itier - Henri Chalvidan - Patrick Dumas - Frédérique Cazalet - Paul Percetti - Christelle Roussel - Bernard Bonnefoy - Daniel Piolet - Jean Pierre Charpentier - Thierry Daublou - Jean Marie Coste Jean François Flandin - Micheline Wierrepant - Denis Guillaume.



Retrouvez les compétences et le projet de territoire sur le site de la communauté de communes [www.ceze-cevennes.fr](http://www.ceze-cevennes.fr)

# Communication

## Illiwap : L'actualité en direct de l'interco et des communes

La communauté de communes a signé un contrat avec la société Illiwap pour l'utilisation de son application par le service de la communication de la comcom. Ce contrat prévoit aussi la prise en charge par la communauté d'une application (qui se nomme station) pour chacune des 23 communes De Cèze Cévennes. Ainsi les communes qui l'ont souhaité ont pu activer cette application et bénéficier d'une formation pour son utilisation. Illiwap est une application à télécharger depuis un smartphone. Gratuite, sans inscription et sans publicité, elle permet de suivre l'actualité de la collectivité en temps réel.

La communauté de communes dispose désormais d'un outil supplémentaire pour informer les administrés de ses différents projets. cet outil vient s'ajouter à ses médias numériques déjà utilisés qui sont le site Internet, Facebook, X (ancien Twitter), Instagram et une chaîne Youtube ■



# Qualité de vie au travail

## Vis mon travail

Depuis 2022, l'action «Vis Mon Travail» est mise en place au sein de la collectivité. Elle permet aux agents volontaires et issus de différents services, d'échanger temporairement leur poste avec leurs collègues pour une demi-journée ou une journée entière.

### Participation en 2023



En 2023, 16 agents ont pris part à l'expérience. Ils provenaient des services techniques, administratifs et du relais emploi. Cet échange a permis de recueillir des témoignages sur les points à retenir et les aspects à améliorer dans leur poste de travail.

### Synthèse des retours

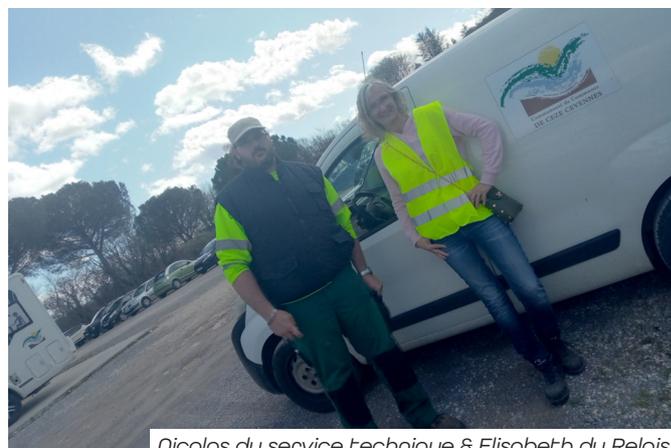
Les agents ont ainsi identifié plusieurs axes d'amélioration,

notamment :

- Une meilleure planification des rendez-vous au Relais emploi.
- La pose d'un rideau pour renforcer la confidentialité à l'accueil.
- L'aide à la manutention pour les agents techniques.
- L'ajustement de l'ergonomie des bureaux.

### Bénéfices et Perspectives

L'action «Vis Mon Travail» contribue à la prévention des risques physiques et psychosociaux. Les observations des participants appuient les recommandations issues du Document Unique (DU) et permettent de proposer des ajustements pour améliorer les conditions de travail. Ce dispositif favorise une meilleure compréhension entre les services et vise à améliorer la qualité de vie au travail ■

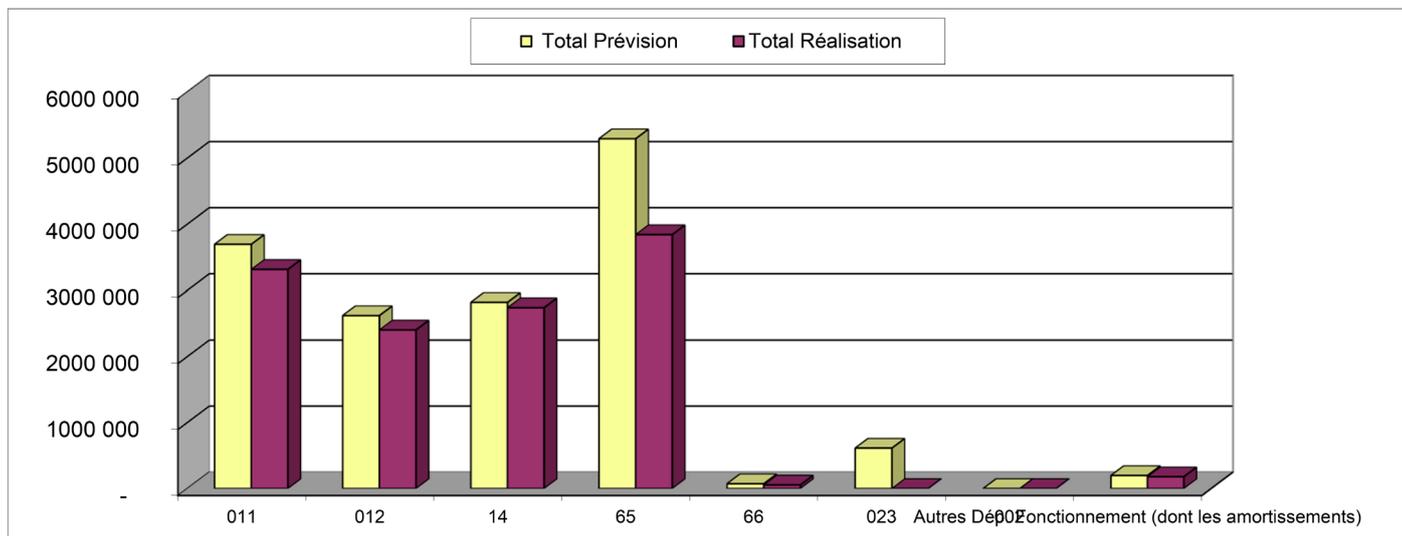


Nicolas du service technique & Elisabeth du Relais

# Budget 2023

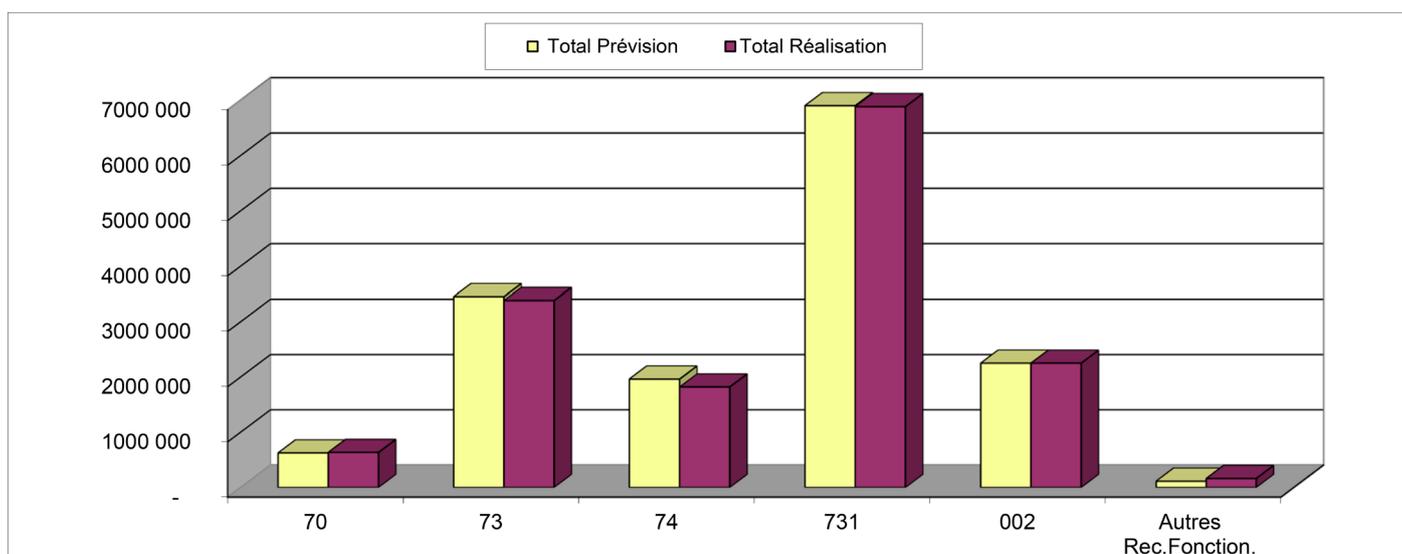
## Dépenses Fonctionnement du Budget Principal

Dépenses Fonctionnement		Total Prévision	Réalisé	Engagé	Total Réalisation
011	Charges à Caractère Général	3 694 445	3 143 946	171 882	3 315 828
012	Charges de Personnel	2 621 405	2 372 617	32 406	2 405 023
14	Atténuation de produits (reversements)	2 822 022	2 741 053		2 741 053
65	Autres Charges Gestion Courante	5 291 747	3 782 391	59 500	3 841 891
66	Rbt Intérêt de la Dette	71 743	52 897	-	52 897
023	Virement à la section d'inv.	612 225	-	-	-
002	Déficit Reporté	-	-	-	-
Autres Dép. Fonctionnement (dont les amortissements)		196 631	178 496	-	178 496
<b>Total Dépenses de fonctionnement</b>		<b>15 310 218</b>	<b>9 530 347</b>	<b>263 789</b>	<b>12 535 188</b>



## Recettes de Fonctionnement du Budget Principal

Recettes de Fonctionnement		Total Prévision	Réalisé	Engagé	Total Réalisation
70	Produit des Services des Dom.	625 250	616 260	19 000	635 260
73	Impôts et taxes (hors fiscalité locale)	3 452 869	3 384 117	-	3 384 117
74	Dotations et Participations	1 964 018	1 816 775	4 895	1 821 670
731	Fiscalité locale	6 902 909	6 885 779	-	6 885 779
002	Excédent Reporté	2 251 895	2 251 895	-	2 251 895
Autres Rec.Fonction.		113 277	163 045	-	163 045
<b>Total Recettes de Fonctionnement</b>		<b>15 310 218</b>	<b>15 117 870</b>	<b>23 896</b>	<b>15 141 766</b>



## Dépenses d'investissement du Budget Principal

Opérations Financières		Total Prévision	Réalisé	Engagé	Total Réalisation
16	Rbt. Emprunts (Capital)	1 164 923	740 853	-	740 853
40	amortissements	33 358	33 358	-	33 358
001	Résultat reporté	347 275	347 275	-	347 275
<b>Total Opérations Financières</b>		<b>1 545 556</b>	<b>1 121 486</b>	<b>-</b>	<b>1 121 486</b>
Opérations d'équipement					
20	Immo. Incorporelles	20 989	4 989	-	4 989
21	Immo Corporelles	272 626	97 460	22 407	119 867
23	Travaux en Cours	1 824 174	193 868	612 519	806 387
<b>Total Equipement</b>		<b>2 117 789</b>	<b>296 317</b>	<b>634 926</b>	<b>931 243</b>
<b>Total Dépenses d'Investissement</b>		<b>3 663 345</b>	<b>1 417 803</b>	<b>634 926</b>	<b>2 052 729</b>

### principaux investissements réalisés en 2023

21	immobilisations incorporelles	acquisition : d'un véhicule pour services techniques, de matériel de débroussaillage et tronçonnage, de bacs d'ordures ménagères et tri, de matériel informatique, de mobilier (école de musique)
23	immobilisations corporelles	maîtrise d'œuvre pour les projets des crèches de Meyrannes et de Méjannes le Clap, des relais-emploi, du Centre d'enfouissement, travaux sur les pistes DFCI

## Recettes d'investissement du Budget Principal

Opérations Financières		Total Prévision	Réalisé	Engagé	Total Réalisation
10	Dotations	409 711	93 606	-	93 606
021	Virement Section de Fonct.	612 225	-	-	-
001	Résultat reporté	-	-	-	-
<b>Autres Op. Financières (amortissements)</b>		<b>183 631</b>	<b>173 946</b>	<b>-</b>	<b>173 946</b>
<b>Total Opérations Financières</b>		<b>1 205 567</b>	<b>267 552</b>	<b>-</b>	<b>267 552</b>
Opérations d'Equipement					
13	Subvention d'investissement	1 808 302	33 142	833 240	866 382
16	Emprunt	649 477	-	-	-
		-	-	-	-
<b>Total Equipement</b>		<b>2 457 779</b>	<b>33 142</b>	<b>833 240</b>	<b>866 382</b>
<b>Total Recettes d'Investissement</b>		<b>3 663 346</b>	<b>300 693</b>	<b>833 240</b>	<b>1 133 933</b>

### RESULTAT COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET PRINCIPAL

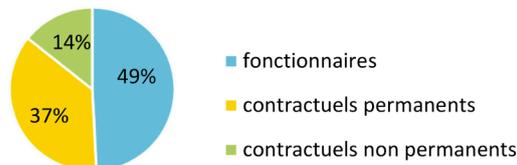
	Résultat de clôture au 31/12/2022 avant restes à réaliser	Recettes 2023	Dépenses 2023	résultats exercice	Résultat au 31/01/2024 sans restes à réaliser	restes à réaliser au 31/12/2023 en dépenses	restes à réaliser au 31/12/2023 en recettes	Résultat au 31/12/2023 avec restes à réaliser
Section de Fonctionnement	2 251 894,60	12 852 675,77	12 513 824,65	338 851,12	<b>2 590 745,72</b>	0,00	0,00	<b>2 590 745,72</b>
Section d'Investissement	-347 274,13	310 377,43	1 070 528,02	-760 150,59	<b>-1 107 424,72</b>	634 926,00	833 240,00	<b>-909 110,72</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>1 904 620,47</b>	<b>13 163 053,20</b>	<b>13 584 352,67</b>	<b>-421 299,47</b>	<b>1 483 321,00</b>	<b>634 926,00</b>	<b>833 240,00</b>	<b>1 681 635,00</b>

# Ressources humaines

## Effectifs

➔ 63 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2023

- > 31 fonctionnaires
- > 23 contractuels permanents
- > 9 contractuels non permanents



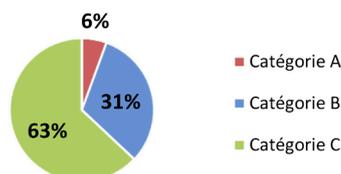
➔ 35 % des contractuels permanents en CDI

## Caractéristiques des agents permanents

➔ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	68%	13%	44%
Technique	29%	30%	30%
Culturelle	3%	57%	26%
Sportive			
Médico-sociale			
Police			
Incendie			
Animation			
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

➔ Répartition des agents par catégorie



➔ Les principaux cadres d'emplois

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints administratifs	33%
Adjoints techniques	24%
Assistants d'enseignement artistique	24%
Rédacteurs	7%
Attachés	4%

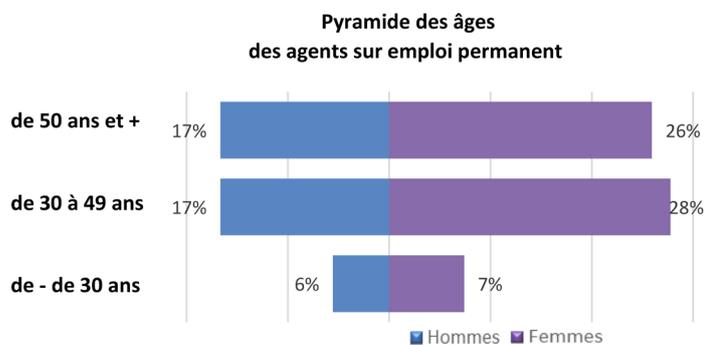
## Pyramide des âges

➔ En moyenne, les agents de la collectivité ont 45 ans

Âge moyen* des agents permanents	
Fonctionnaires	45,40
Contractuels permanents	45,33
<b>Ensemble des permanents</b>	<b>45,37</b>

Âge moyen* des agents non permanent	
Contractuels non permanents	45,83



\* L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge

## Budget et rémunérations

➔ Les charges de personnel représentent 19,19 % des dépenses de fonctionnement

Budget de fonctionnement*	12 535 188 €	Charges de personnel*	2 405 023 €	➔	Soit 19,19 % des dépenses de fonctionnement
---------------------------	--------------	-----------------------	-------------	---	---

\* Montant global

## Handicap

Seules les collectivités de plus de 20 agents équivalent temps plein sont soumises à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6 % des effectifs.

### 6 travailleurs handicapés employés sur emploi permanent

- ⇒ Aucun travailleur handicapé recruté sur emploi non permanent
- ⇒ 3 travailleurs handicapés fonctionnaires
- ⇒ 1 travailleur handicapé en catégorie A, 1 en catégorie B, 4 en catégorie C
- ⇒ 1 326 € de dépenses réalisées couvrant partiellement l'obligation d'emploi

## Prévention et risques professionnels

➔ **ASSISTANT DE PRÉVENTION**  
1 assistant de prévention désigné dans la collectivité

➔ **FORMATION**  
15 jours de formation liés à la prévention (habilitations et formations obligatoires)

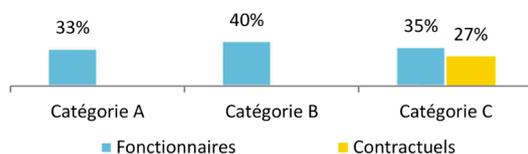
➔ **DOCUMENT DE PRÉVENTION**  
La collectivité dispose d'un document unique d'évaluation des risques professionnels

## Formation

➔ En 2023, 25,9% des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour

➔ 64 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2023

Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2023

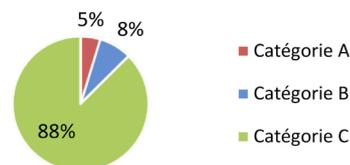


➔ 29 687 € ont été consacrés à la formation en 2023

Répartition des dépenses de formation

CNFPT	40 %
Frais de déplacement	5 %
Autres organismes	55 %

Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique



Nombre moyen de jours de formation par agent permanent :  
> 1,2 jour par agent

Répartition des jours de formation par organisme

CNFPT	89%
Autres organismes	11%

# Action culturelle

## Rencontre Inter-Orchestres de Cèze Cévennes

Le 16 juin, l'espace Laval Gilly de Saint-Ambroix a accueilli la «rencontre inter-orchestres De Cèze Cévennes», rassemblant 100 musiciens sur scène. Cet événement musical a su créer un pont entre amateurs, élèves et membres d'harmonies locales, mettant à l'honneur la diversité culturelle et musicale du territoire.

### Un après-midi dédié aux jeunes

L'après-midi, l'événement a débuté avec un programme réservé aux scolaires. 400 élèves ont assisté à la représentation annuelle des classes orchestres au sein du collège Armand Coussens, en présence du Jazz Band des Fanflures. Ceux-ci ont ensuite déambulé jusqu'à la crèche «Arc en ciel» et l'école primaire Florian.

### Une soirée conviviale et festive

En soirée, l'événement s'est ouvert au public et a réuni 300 spectateurs venus assister aux performances en plein air. La programmation a mis en avant plusieurs ensembles musicaux, dont la chorale Cocagne, le Fanflures Brass Band et l'harmonie «Les Enfants de Barjac». Ces formations ont proposé des prestations de grande qualité, reflétant l'excellence des pratiques musicales locales.

Les portes ouvertes de l'école de musique ont également permis aux spectateurs de découvrir les élèves dans des représentations, valorisant ainsi le travail des professeurs

et des apprenants. Parallèlement, un stage pour adolescents a été proposé par l'association «Accès pour tous», axé sur la découverte des métiers de la production musicale.

### Des collaborations locales enrichissantes

L'exposition de l'harmonie «Les Amis Réunis» a été l'un des temps forts de la soirée, apportant une dimension visuelle et historique à l'événement. De plus, l'organisation a bénéficié du soutien du «Watt the Funk Festival», en collaboration avec l'association «Volo Biou» pour la buvette et la restauration ■



Représentation élèves et professeurs de l'école de musique Sol en Cèze

## Éveil musical en crèche



Ressentir, explorer, écouter et interagir sont essentiels pour le développement des enfants de moins de 3 ans. Il n'est pas nécessaire de savoir lire ou calculer pour ressentir et «toucher» la musique. La musique devient ainsi une porte vers le monde, offrant un espace de découverte où chacun, même celui qui préfère écouter, peut s'épanouir.



Stimuler la curiosité, la mémoire, l'exploration et la sociabilité favorise l'autonomie de l'enfant. C'est encore mieux lorsque cette exploration se fait avec des instruments authentiques, adaptés à leur motricité, conçus sans plastique, avec des sonorités douces et stimulantes.



Eric Paris est intervenu dans les crèches de Barjac, Meyrannes, Méjannes le Clap et Saint-Ambroix pour des sessions de 8 séances. Pendant ces ateliers, il prenait le temps d'expliquer aux professionnel·les ce qu'il se passait pour l'enfant et offrait deux à trois conseils pratiques par séance pour prolonger l'éveil musical en dehors de ses interventions.

Les professionnel·les avaient aussi l'occasion de manipuler les instruments, poser des questions et bénéficier d'une évaluation du matériel pédagogique musical des crèches. L'approche d'Eric Paris a permis de créer un environnement enrichissant pour le développement des tout-petits, tout en intégrant les professionnel·les dans cette dynamique de découverte ■

# Action culturelle

## Festival du livre



Le festival du livre De Cèze Cévennes, est l'élément phare pour la promotion de la culture littéraire sur la communauté de communes. Organisée en collaboration avec de nombreux partenaires tels que les offices de tourisme, le réseau des bibliothèques, la Fondation Eschaton-Kiefer et les Archives départementales du Gard, cette 13<sup>ème</sup> édition a réuni un large public à travers un programme riche et varié.

### Un Programme éclectique et Fédérateur

Le festival s'est déroulé sur deux journées au Château de Barjac, du 18 au 19 mars, proposant des conférences, tables rondes, ateliers créatifs, et des rencontres avec des auteurs de renom. Plus qu'un simple événement littéraire, le festival a permis de rappeler la «force des mots» et l'importance de la culture dans notre société.

Parmi les temps forts, une projection en avant-première du film *Magnificat*, d'après le roman «Des femmes en noir» d'Anne-Isabelle Lacassagne, a eu lieu en présence de l'autrice. Des conférences sur des thématiques diverses, de la littérature occitane à la BD, en passant par des sujets de société, ont enrichi les échanges et permis aux participants d'explorer des réflexions variées.

### Rencontres et Ateliers

Les visiteurs ont pu participer à des ateliers de gravure avec Jeanne Montel, ainsi qu'à des ateliers mangas, animés par l'association Créations et Découvertes. Ces initiatives ont permis de mobiliser les jeunes autour de pratiques artistiques et littéraires. Des contes pour enfants et des lectures poétiques ont également rythmé les journées.

Parmi les invités d'honneur, Lydie Salvayre, marraine du festival et lauréate du Prix Goncourt 2014, a dialogué avec Bernard Wallet, éditeur et fondateur des éditions Verticales. Leur échange sur la littérature contemporaine a été particulièrement apprécié par le public. Serge Bloch, illustrateur de «Max et Lili», a également animé une rencontre autour du thème «Dessiner l'enfance», captivant petits et grands.

Le festival s'est aussi joué hors les murs en amont de celui-ci avec une rencontre d'auteur à la médiathèque de Bessèges, une conférence chantée à la ferme de la Bégude à Saint-Victor de malcap, des animations scolaires (Petit Villard et la Cantonade à Bessèges, à Gagnières et à Robiac-Rochessadoules) et une rencontre professionnelle entre les bibliothécaires du réseau des bibliothèques De Cèze Cévennes, les libraires et les éditeurs ■

# Agritourisme

## Valorisation de l'Agritourisme en Cèze Cévennes



**2 jours / 1 nuit**  
**109€\***  
Sur la base de 2 pers.

**Route des Saveurs**  
**Cèze Cévennes**  
**en camping-car**

**WEEK-END GUSTATIF**  
**au plus près des agriculteurs**  
**1 nuit au camping, 1 repas bistro et 3 visites découvertes**

**2 dates au choix :**  
Du samedi 30 septembre au dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2023  
ou  
Du samedi 14 octobre au dimanche 15 octobre 2023

**Réservation**  
OT Méjannes-le-Clap  
accueil@mejannesleclap.com  
04 66 24 42 41

\* Le prix comprend l'emplacement, la fourniture électrique, la possibilité de vidange, un repas, les visites découvertes, les frais de dossier.

En 2023, la communauté de communes De Cèze Cévennes, en collaboration étroite avec le CIVAM et les offices de tourisme du territoire, a poursuivi activement son projet de valorisation de l'agritourisme. L'objectif principal de ce projet était de promouvoir les agriculteurs locaux engagés dans des démarches de production vertueuse et de soutenir l'attractivité touristique du territoire en tant que terre d'accueil agricole.

L'agritourisme met en valeur les agriculteurs et les productions locales tout en mobilisant les acteurs des différents domaines touristiques et agricoles par des temps d'échanges sur les méthodes de production et pratiques respectueuses de l'environnement.

Suite à un diagnostic approfondi des ressources agricoles et touristiques réalisé en 2022, ainsi qu'une analyse SWOT( forces et faiblesses), plusieurs actions ont été mises en place. En janvier 2023, un premier temps d'échange a réuni une quinzaine d'agriculteurs, afin de leur présenter le projet et de co-construire les actions à développer. Ce dialogue participatif permettait de renforcer les liens entre l'agriculture locale et les habitants du territoire.

En mars 2023, des visites chez des producteurs proposant de la vente directe ont été organisées. De plus, un onglet dédié à l'agritourisme a été ajouté aux sites des offices de tourisme De Cèze Cévennes et de Méjannes-le-Clap, ainsi qu'à celui de la communauté de communes.

### Deux séjours agritouristiques en Cèze Cévennes

En août 2023, deux séjours agritouristiques ont vu le jour, permettant aux visiteurs de découvrir les richesses agricoles du territoire. L'office de tourisme de Méjannes-le-Clap se chargea de la commercialisation de ces séjours, avec une large campagne de promotion via les médias, les réseaux sociaux, des flyers, des publications auprès des prestataires, et des collaborations avec diverses institutions comme le Civam Gard, la Chambre de l'Agriculture et Gard Tourisme.

Le 1<sup>er</sup> séjour, intitulé « Papille en balade en Cèze Cévennes », proposait une immersion gustative sur 2 jours et 1 nuit à partir de 166 € pour deux personnes. Ce séjour incluait une nuit en demi-pension à l'hôtel «La Bastide des Senteurs» ou en chambre d'hôte à «La Belle Ambroise», avec trois visites découvertes : L'oléiculture chez M. Vezon, la ferme porcine chez M. et Mme Espérandieu et l'apiculture chez M. Cochonnet.

Le 2<sup>nd</sup> séjour, intitulé « Route des saveurs en Cèze Cévennes en camping-car », proposé pour 109 € proposait une nuit au camping «Le Lavoir d'Arlinde», avec un repas bistro « Chez Mamie Georgette» et trois visites chez des producteurs locaux : L'oléiculture chez M. Vezon, la ferme porcine chez M. et Mme Espérandieu et l'élevage de truites chez la famille Quentin ■



**2 jours / 1 nuit**  
**À partir de 166€\***  
Sur la base de 2 pers.

**Papilles en balade**  
**Cèze Cévennes**  
**WEEK-END GUSTATIF**

# Environnement

## Extension des consignes de tri



L'année 2023 a marqué une avancée significative pour la communauté de communes De Cèze Cévennes dans la gestion des déchets et la promotion du recyclage. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'extension des consignes de tri a permis à tous les foyers du territoire de simplifier et d'améliorer leurs gestes de tri. Une lettre informative a été envoyée à l'ensemble des habitants pour annoncer ces nouvelles mesures et les accompagner dans cette transition.

### Un geste éco-citoyen simplifié

Depuis plus de 20 ans, la communauté de communes s'engage aux côtés de ses administrés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers. Grâce

à cette nouvelle étape, trier est devenu plus simple : tous les emballages sans exception peuvent désormais être déposés dans la colonne jaune. Cela inclut, pour la première fois, des emballages plastiques au-delà des bouteilles et flacons, tels que les pots de yaourt, barquettes alimentaires, sachets, etc.

### Déploiement de nouvelles colonnes et nouvelles consignes de tri

Afin de faciliter les gestes de tri, de nouvelles colonnes de tri, plus nombreuses et plus accessibles, ont été installées sur l'ensemble du territoire.

En parallèle, nous avons harmonisé les consignes de tri pour que le tri des papiers et cartons soit également simplifié. Désormais, tous ces matériaux se déposent ensemble dans les colonnes bleues, permettant ainsi de rendre le tri plus cohérent et intuitif pour tous.

### Des consignes claires et accessibles

Avec ces nouvelles consignes, trier devient un réflexe facile à adopter :

1. Si c'est un emballage, il va dans la colonne jaune.
2. Il n'est pas nécessaire de le laver, mais il doit être bien vidé.
3. Déposez les emballages en vrac, sans sac.

Ces règles simples, associées aux infrastructures modernisées, permettent à chacun d'adopter des gestes de tri efficaces, en toute simplicité ■

## Rallye de l'environnement et défis écoles

Samedi 27 mai la 6<sup>ème</sup> édition du Rallye de l'environnement s'est tenue à Saint-Brès autour de la salle des oliviers. Une journée familiale et conviviale avec de nombreuses animations et ateliers pour petits et grands. L'association Romy Day a assuré la buvette et la petite restauration. De nombreux élus étaient présents pour remettre les trophées des « défis écoles » : Le trophée du défis canettes a été remis à l'école de Gagnières (103,6 kg), celui des bouchons a été remis à l'école de Navacelles (222,5 kg), celui du textile/chaussettes à l'école de Gagnières (42,84 kg) et celui des piles à l'école privée Saint-Laurent de Barjac (761,8 kg) ■



# Développement économique

## Accompagnement des porteurs de projet

Le service développement économique reçoit les porteurs de projets privés pour évaluer la pertinence des projets, les informe des aides financières mobilisables et assure la mise en relation avec les partenaires économiques et institutionnels : Alès Myriapolis qui suit et accompagne les porteurs de projets, et le Gal des Cévennes au Rhône en charge du nouveau programme de subvention européenne Leader. Ces partenaires accompagnent les porteurs de projets privés ou publics situés sur une commune rurale répondant à la stratégie de développement retenue.

Sur l'année 2023, le service a reçu 10 porteurs de projet privés qui ont été orientés vers Alès Myriapolis. Le Gal des Cévennes au Rhône a finalisé le paiement de 4 projets du territoire sur l'ancien programme Leader et a renseigné 10 porteurs de projets du territoire sur le nouveau programme.

Le service a également entretenu des relations régulières avec ses partenaires économiques, notamment via des comités techniques du Gal Cévennes et des visites d'Alès Myriapolis, en collaboration avec le service action sociale de la communauté de communes et les agents du Relais emploi. De plus, des liens ont été renforcés avec la Région Occitanie, notamment concernant l'adhésion aux aides financières pour les boulangers, dans le cadre de la hausse des tarifs énergétiques ■

## Signature des conventions ORT-Petites Villes de Demain



En 2023, la communauté de communes a intensifié ses efforts pour revitaliser le territoire à travers le programme « Petites Villes de Demain » (PVD). Les communes de Barjac et Saint-Ambroix, bénéficiaires de ce programme et la communauté de communes, ont signé une convention cadre le 6 juillet 2023. Ce partenariat vise à améliorer la qualité de vie en renforçant l'attractivité des centres villes, en facilitant la rénovation de logements et de locaux commerciaux, ainsi qu'en luttant contre la dévitalisation urbaine.

### Opération de revitalisation du territoire

En complément, l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), outil essentiel prévu par la loi ELAN de 2018, a permis de structurer des actions concrètes pour soutenir le développement économique, urbain et social. Parmi les initiatives phares : la création d'une maison de santé pluridisciplinaire à Saint-Ambroix avec la réhabilitation de l'ancien EHPAD et une salle d'évolution multiservices

à Barjac. Avant la signature officielle, en présence notamment de Mme Marie-Françoise Lecaillon, Préfète du Gard et Jean Rampon sous préfet d'Alès, les partenaires ont visité ces deux communes afin de visualiser leurs projets.

### Présentation de l'étude pré-opérationnelle d'amélioration de l'habitat

Olivier Martin, président de la communauté de communes, a également présenté l'étude pré-opérationnelle d'amélioration de l'habitat, projet central pour la communauté dans le cadre de l'ORT. Cette étude concerne les centres de Saint-Ambroix, Barjac et Molières-sur-Cèze, bien que cette dernière ne soit pas éligible au dispositif en raison de sa taille. Olivier Martin a toutefois proposé d'inclure Molières-sur-Cèze à cette étude, qui sera financée par la communauté de communes.

Le président a aussi exprimé sa satisfaction quant à la signature des conventions, soulignant que « des actions concrètes vont pouvoir se réaliser grâce au soutien de l'État ».

Pour rappel, En 2021, la communauté de communes et les communes de Barjac et de Saint-Ambroix ont été lauréates du programme Petites Villes de Demain. Après un diagnostic, 57 actions (29 actions sur St-Ambroix et 28 sur Barjac) autour de la santé, l'habitat, l'économie, le commerce, les mobilités, le cadre de vie, le patrimoine et la culture, la transition environnementale pourront être soutenues financièrement dans le cadre de l'opération de revitalisation du territoire ■

# Formation

## Formation des élus



par l'organisme IFI Formations & Conseil, agréé pour la formation des élus, cette formation a pu être financée via la ligne budgétaire dédiée à cet effet.

### Objectifs pédagogiques

L'objectif était de sensibiliser les participants aux enjeux climatiques, énergétiques, de biodiversité et de ressources, ainsi qu'à la notion de résilience territoriale. La formation portait aussi sur les spécificités du territoire De Cèze Cévennes, afin d'en cartographier les vulnérabilités, les ressources et les acteurs locaux.

### Collaboration élus/agents

La mixité élus/agents a été jugée particulièrement pertinente, permettant aux agents de mieux cerner les préoccupations des élus, tout en renforçant la cohésion et la collaboration entre les deux groupes. Les élus et les agents ont apprécié le temps d'atelier, un moment de travail concret et constructif ■

Mardi 17 octobre, s'est tenue au sein de la communauté de communes De Cèze Cévennes une formation sur le thème : « **Bouleversements écologiques et analyse de son territoire** ». Ce module était principalement destiné aux élus de la communauté, mais a également accueilli deux agents concernés par ces problématiques.

Organisée à la demande de la communauté de communes

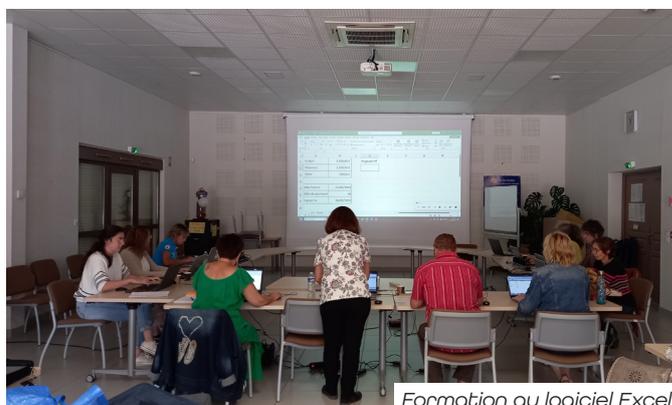
## Formation collective en union

La démarche de formation en union vise à impliquer les collectivités employeurs dans la définition des besoins, afin de construire une offre pertinente, centrée sur les activités principales de leurs agents. En localisant les formations au plus près des territoires, cela réduit les déplacements des agents. Cette approche permet également de mieux gérer les départs en formation, en prenant en compte les contraintes de temps et de déplacement des agents. De plus, elle répond aux obligations de la Loi du 19 février 2007 sur la formation.

Un partenariat entre la communauté de communes et le CNFPT permet chaque année de programmer diverses thématiques, selon les besoins recensés pour l'ensemble des agents communaux et intercommunaux. En 2023, deux formations de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) initial ont eu lieu à Robiac-Rochessadoule et à Gagnières, accueillant 20 agents. Une formation sur l'habilitation électrique a été dispensée à 12 agents, une autre sur les bases du logiciel Excel à 12 agents au sein de la communauté. Enfin, 13 agents ont participé à la formation sur l'entretien des stations d'épuration à Allègre-les-Fumades ■



Formation réhabilitation électrique



Formation au logiciel Excel

# Action sociale

## Groupe de travail contre les violences intrafamiliales



Réunion du 3 octobre 2023

Dans le cadre des actions partenariales liées à l'axe parentalité de la Convention Territoriale Globale (CTG), un groupe de travail sur la lutte contre les violences intrafamiliales a été mis en place début 2022. Ce groupe rassemble 24 partenaires, parmi lesquels 14 élus représentant 10 mairies, ainsi que des acteurs de terrain associatifs, institutionnels et des habitants du territoire.

### Constat : un manque de savoir-faire face aux violences intrafamiliales

Les premières séances de travail ont mis en lumière le manque de savoir-faire des partenaires face aux situations de violences intrafamiliales. Ceux-ci se sont déclarés parfois démunis, ne sachant pas toujours comment agir ou orienter les victimes qu'ils peuvent rencontrer dans leur cadre professionnel.

### Actions : sensibilisation et formation

Afin de répondre à ce besoin, des sessions de sensibilisation et de formation ont été organisées. Ces sessions ont été ouvertes aux élus, aux partenaires de terrain et aux médecins. Le programme des formations incluait un panorama des différentes formes de violences, les données légales relatives aux violences intrafamiliales, les signes cliniques à repérer chez l'adulte et chez l'enfant, et l'accompagnement et l'orientation des victimes.

Les formations ont été assurées par divers partenaires spécialisés, dont : l'association Réséda, l'association « La Gerbe – Ferme de Claris », l'association « Le Clède », et le service social départemental.

### Rencontres et échanges

Suite aux formations, des rencontres se sont déroulées tout au long de l'année 2023, notamment avec Mme Louis, intervenante sociale en gendarmerie, ainsi que des représentants de la Maison de la Protection des Familles, la gendarmerie et l'association Boucan. Ces rencontres ont permis aux participants de mieux comprendre le rôle et les missions des différents acteurs dans l'accompagnement des victimes, renforçant

ainsi la complémentarité entre les intervenants.

### Outils pratiques développés

En parallèle, le groupe de travail a élaboré plusieurs supports visuels afin de faciliter la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales. Parmi ces outils, on trouve :

- Un schéma explicatif détaillant la procédure à suivre lorsqu'une victime se confie ;
- Un tableau des ressources locales, répertoriant les associations pouvant fournir des aides d'urgence (nourriture, vêtements, produits d'hygiène) pour les situations de mise à l'abri.

Ces outils visent à aider les élus et les acteurs de terrain à répondre rapidement aux besoins des victimes, notamment durant les périodes où les services sociaux sont fermés, en attendant leur réouverture.

Ainsi, le groupe de travail violences intrafamiliales poursuit son engagement dans la lutte contre ces violences, en renforçant la coordination des actions sur le territoire et en outillant les acteurs pour une meilleure prise en charge des victimes ■



## Violences intrafamiliales

### Contacts nationaux

- 17 - Police secours en cas d'urgence
- 112 - Pour toute urgence
- 114 - SMS pour alerter les forces de l'ordre
- 3919 - Numéro d'écoute national
- 119 - Enfance en danger

### Contacts locaux

Assistante sociale du Centre Médico-Social  
CMS Bessèges : 04 66 25 00 24  
CMS Saint-Ambroix : 04 66 24 01 07  
Écoute et accompagnement dans vos démarches

Intervenante sociale en gendarmerie :  
Madame Grabowski  
Tél : 06 26 62 26 41  
Mail : corinne.grabowski@gendarmerie.interieur.gouv.fr  
Dépôt de plainte : Explication et accompagnement

Intervention mobile de la Clède  
Tél : 06 45 26 99 14  
Réponse rapide et dans l'urgence adaptée à votre situation. Intervient sur simple appel

Permanence juridique d'aide aux victimes des avocates du barreau d'Ales  
Tél : 07 87 48 06 67  
Informations sur vos droits en cas de séparation et autres

Conseillère en économie sociale et familiale CAF : Cathy Aygon  
Site : CAF.fr ou Tél : 3230  
Informations sur les aides de la CAF en cas de séparation



# Action sociale

## Forum Handicap

SEEPH - Potelières le 24 novembre 2023



Dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH 2023), le Relais emploi et l'espace France services De Cèze Cévennes ont organisé le forum handicap, le 24 novembre, à la salle des fêtes de Potelières.

### **Un événement pour l'égalité des chances**

Ce forum avait pour objectif d'informer le public bénéficiaire de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), et de sensibiliser plus largement sur la thématique du handicap pour promouvoir une égalité des chances sur le territoire De Cèze Cévennes. Ce rendez-vous a permis à une centaine de visiteurs d'échanger avec 37 professionnels et bénévoles répartis sur 14 stands consacrés à divers thèmes tels que l'emploi, les droits, la santé et les loisirs.

### **Une mobilisation importante et des échanges enrichissants**

L'événement a été ouvert par Olivier Martin, président de la communauté de communes De Cèze Cévennes, accompagné de Jean-Pierre De Faria, vice-président, et de Jean-Paul André, maire de Potelières. Tous trois ont salué la mobilisation des participants et la qualité des échanges. La diversité des stands et des intervenants a permis aux visiteurs d'obtenir des réponses concrètes et adaptées à leurs besoins, renforçant ainsi les liens entre les professionnels et le public.

### **Des tables rondes au cœur des débats**

Deux tables rondes thématiques ont rythmé la matinée. La première portait sur les droits à la compensation du handicap, qu'elle soit matérielle, financière ou humaine. La seconde a abordé la question du handicap en entreprise, et notamment les défis et les solutions pour favoriser l'inclusion professionnelle. La CAF a également présenté les grands axes de la réforme de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), répondant aux nombreuses questions des bénéficiaires.

### **Un bilan positif et des perspectives d'avenir**

À l'issue de la matinée, le président Olivier Martin a souligné l'importance de poursuivre ce type de manifestation pour créer du lien, faire émerger des idées et des projets afin de favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap sur De Cèze Cévennes et au-delà. Le bilan de cette édition est très positif, tant du côté des visiteurs que des partenaires, qui ont tous salué la qualité des échanges et l'intérêt des sujets abordés.

Cet événement contribue une fois de plus à sensibiliser et informer sur les droits et les opportunités pour les personnes en situation de handicap, renforçant ainsi l'égalité des chances sur le territoire ■

# Mobilité

## Savoir Rouler à vélo pour les élèves du primaire



École de Molières sur Cèze



École de Méjannes le Clap

Le programme « Savoir Rouler à Vélo » permet aux enfants du primaire d'acquérir les compétences nécessaires pour circuler à vélo en toute autonomie avant leur entrée au collège. Adoptée par le Comité Interministériel à la Sécurité Routière (CISR), cette mesure s'inscrit dans le Plan Vélo lancé le 14 septembre 2018 par le gouvernement. En 10 heures, le programme permet aux enfants de 6 à 11 ans de devenir autonomes à vélo. Ce programme est structuré en trois étapes : La maîtrise des fondamentaux (équilibre, conduite, freinage), l'apprentissage de la mobilité en milieu sécurisé (rouler en groupe, respect des panneaux de signalisation) et la circulation en autonomie sur la voie publique, avec l'appropriation des différents espaces de pratique.

Cette action proposée par la communauté de communes a été dispensée par le Comité Gard Cyclisme dans les écoles volontaires. Elle est financée à 50 % par Génération Vélo et à 50 % par la communauté de communes. En 2023, douze écoles ont choisi de participer à ce dispositif : Bessèges (Petit Villard et La Cantonnade), Gagnières, Molières sur Cèze, Robiac-Rochessadoule, Meyrannes, Saint-Victor de Malcap, Saint-Brès, Auzon (Allègre les Fumades), Meyrannes et Barjac (école privée et publique).

Cette initiative s'inscrit dans le schéma des mobilités douces de la communauté de communes ■

## Ateliers de remise en selle pour les seniors



Saint-Jean de Maruéjols et Avéjan

La communauté de communes a proposé, à l'automne 2023, des ateliers gratuits de remise en selle pour les seniors de plus de 60 ans.

Les participants pouvaient utiliser leur propre vélo, ou bien bénéficier d'un prêt de vélo à assistance électrique et d'un casque. Chaque journée d'atelier comprenait une séance de remise en selle le matin, suivie d'un pique-nique tiré du sac, et l'après-midi, une balade à vélo avec visite et dégustation dans une ferme. Quatre séances ont eu

lieu dans différentes communes. Saint-Jean de Maruéjols ( visite de la ferme Victoria Per Cor, animation autour des plantes aromatiques avec Naturellement Cévenole), Méjannes le Clap (jusqu'à Fons sur Lussan et visite d'une production d'amandes), Potelières (visites des fontaines d'Arlinde et de la nougaterie des Fumades) et Gagnières (visite du marché de Saint-Paul, de la Via Ardèche et du viaduc du Doulovy).

En tout, 24 participants (10 hommes et 14 femmes) âgés de 60 à 83 ans y ont pris part, avec une majorité de personnes âgées de 70 à 79 ans.

Ces ateliers, soutenus financièrement par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) du Gard, ont été organisés en partenariat avec le Comité Gard Cyclisme et l'association Anim'en Vie.

Ils s'inscrivent dans le cadre des actions de sensibilisation à la mobilité douce et à la lutte contre la perte d'autonomie et le maintien à domicile, portées par la communauté de communes ■

# Développement durable

## Des procédures pour les travaux des pistes DFCI

L'année 2023 n'a pas vu l'aboutissement de chantiers DFCI, celle-ci étant principalement consacrée aux procédures administratives. Plusieurs démarches ont été initiées au cours de l'année.

Au printemps, une réponse a été apportée à l'appel d'offres de la Région pour la mise aux normes des pistes DFCI K4, K10, A61, A69, A135, A136 ainsi que du point d'eau A72 au Col de la Matte, pour un montant total de 296 000 €.

En juin, une consultation a été lancée pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien des plateformes (A83, A114, A138, A139, D33, D34), avec un marché de travaux prévu pour 2024, d'un montant de 62 000 €.

En septembre, un appel d'offres a été lancé pour la mise aux normes des pistes D1, D2, D4, D7 ainsi que de trois points d'eau. Un marché de 250 000 € a été signé, avec des travaux commencés en fin d'année 2023.

En novembre, un appel d'offres a été ouvert pour la mise aux normes de la piste A156, dont 1 km de création était prévu. Les offres ont dépassé de 36 % l'estimation initiale, conduisant à un classement sans suite du marché. Ce dernier sera relancé en 2024 avec un tracé modifié ■

## Les sentiers de randonnée

En 2023, 1 000 exemplaires du cartoguide « De la Vallée de la Cèze à l'Ardèche » ont été réimprimés, avec quelques corrections, pour approvisionner les offices de tourisme.

Le suivi du réseau de 368 km est assuré par cinq associations locales de randonnée (RPO, le CALM, RandoMeyrannes, RandoCèze, les Randonneurs Allègres). Ces associations réalisent deux passages annuels pour rafraîchir le balisage peinture, signaler tout dysfonctionnement ou besoin de débroussaillage, et vérifier l'adéquation des lames de randonnée avec le cartoguide. Le coût de ce suivi s'élève à 15 € par kilomètre et par an, pris en charge par la communauté de communes.

Les réclamations des usagers du réseau, transmises via l'application Randogard (Suricate), sont également traitées au fur et à mesure.

Par ailleurs, les chantiers des brigades vertes ont été organisés. Ceux-ci comprennent le débroussaillage (de 1 à 6 passages selon les secteurs), le tronçonnage, la réalisation de petits travaux (création de passerelles, marches, etc.), ainsi que la remise en place des lames directionnelles cassées sur un réseau d'environ 250 km ■



Brigade verte



La Roque - Avant



La Roque - Après

# Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

## La démarche De Cèze Cévennes mise en place avec la révision du SCoT : Une implication en parallèle du calendrier du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes



Atelier du 7 octobre 2023

**Un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** est un document de planification stratégique à long terme (environ 20 ans) créé par la loi solidarité et renouvellement urbains (SRU) en décembre 2000. Le périmètre et le contenu ont été revus par l'ordonnance du 17 juin 2020 de modernisation des SCoT, afin d'être adaptés aux enjeux contemporains.

**Le SCoT dont la communauté de communes De Cèze Cévennes dépend** a été mis en place à l'échelle du Pays Cévennes et fut approuvé en décembre 2013. À la suite des évolutions de la loi, la procédure de révision du SCoT en vigueur a été votée en octobre 2022. Un calendrier de révision fut dans le même temps adopté avec trois grandes phases :

- Phase n°1 : l'écriture du diagnostic
- Phase n°2 : l'écriture du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)
- Phase n°3 : l'écriture du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)

**La révision du SCoT du Pays des Cévennes** a débuté en 2022 et les trois phases citées ci-dessus se déclineront jusqu'en 2027. À la suite de son approbation en 2027, les documents d'urbanisme des communes devront se mettre en conformité avec le nouveau SCoT.

Conscient que la révision du SCoT a une grande importance et aura un impact sur les documents d'urbanisme de demain, le président de la communauté de communes De Cèze Cévennes, Olivier Martin, a souhaité une réelle implication des services de la communauté de communes dans le suivi institutionnel de la révision du SCoT porté à l'échelle du Pays. Il s'agit de s'assurer de faire valoir les attentes des élus du territoire De Cèze Cévennes dans

les orientations stratégiques qui seront demain déclinées dans le SCoT révisé.

### Un suivi institutionnel

En 2023 fut lancée la première phase de révision du SCoT. En ce sens, le suivi institutionnel consista à recenser des documents pour que le bureau d'études établisse le diagnostic, relire et corriger les divers documents pour que la singularité de notre territoire soit lisible, et assister aux diverses réunions (COTECH, COPIL, commissions, séminaires).

### Un suivi parallèle

Le suivi parallèle est motivé par la volonté de proposer « notre » vision du SCoT à intégrer dans la démarche de révision portée par le Pays des Cévennes. De ce fait, au vu de l'importance du sujet, le président Olivier Martin et le vice-président Jean-Christophe Payan, ont souhaité proposer de échanges réguliers et ouverts avec les élus et les citoyens pour intégrer les attentes manifestes dans les documents d'orientation.

Dès 2023 ont été planifiées des réunions à destination des élus en complément et en parallèle de celles proposées par le Pays des Cévennes. Des rencontres indépendantes avec les citoyens ont été programmées pour 2024 sous l'animation de l'association TEECC. L'enjeu est d'intégrer les remontées de ces rencontres dans le document sur lequel travaille le bureau d'étude pour que la vision du territoire De Cèze Cévennes soit considérée : un territoire rural où la préservation du paysage et du cadre de vie revêtent une importance particulière pour ceux qui y vivent et ceux qui y viennent ■

# Retour en images 2023



Marche pour la vue à St-Jean de Maruéjols



Collecte de jouets pour le Secours populaire



Chemins de traverse à Meyrannes



Signature du partenariat avec Polinno



Collecte de vêtements pour le Maroc



Rencontre avec le sénateur



Signature de la CGEAC à Peyremale



Atelier réparation vélo à Bessèges



Partenariat avec les «Amis réunis»



Visite des ruisseaux couverts à Rochessadoule



120 route d'Uzès prolongée  
30500 Saint-Ambroix  
04 66 83 77 87

-

[info@ceze-cevennes.fr](mailto:info@ceze-cevennes.fr)  
[www.ceze-cevennes.fr](http://www.ceze-cevennes.fr)



*Communauté de communes*  
**CÈZE-CÉVENNES**  
*Ensemble pour être unique*